

Kao-yeou était justement le pays natal de Ts'in Kouan; il est donc tout naturel que Wang Kang ait tourné alors son attention vers une œuvre d'un des enfants les plus illustres de sa circonscription. Enfin, toujours d'après les bibliographes de 1775, Wang Kang, au moment où il faisait graver son édition, aurait connu le *Keng tche l'ou che* par l'édition sur pierre de Hong Souen, parue en 1210, et l'aurait joint en appendice à sa publication.

Ces raisonnements des bibliographes de 1775 sont dans l'ensemble assez justes, et il ne peut plus faire doute que la réunion du *Nong chou* et du *Ts'an chou* en une édition commune soit due à Wang Kang. Mais une difficulté subsiste pour le *Keng tche l'ou che*. Ni la notice de Wang Kang, ni celle de Souen Yong ne le mentionnent. De plus, le *Keng tche l'ou che* est accompagné, dans l'édition du *Tche pou tsou tchai ts'ong chou*, d'une note finale due à un arrière-petit-fils de Leou Cheou, 杓樓 Leou Chao, et cette note finale est datée de 1237. A vrai dire, les bibliographes de 1775 ne disent rien de cette note, mais puisque Wan Tso-lin n'a connu les trois ouvrages que par l'exemplaire du palais et que l'édition du *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* dérive uniquement de la copie de Wan Tso-lin, il faut bien admettre que, dans cet exemplaire du palais, la note de Leou Chao figure réellement; malgré son insignifiance apparente, les bibliographes de 1775 ont eu tort de la négliger, puisque sa date cadre mal avec quelques-unes de leurs déductions. L'édition japonaise de 1676 lève en partie la difficulté. Elle contient en effet une préface nouvelle, que M. Franke ne reproduit pas intégralement, mais dont il cite un passage; ces quelques lignes montrent que, vingt ans après avoir été préfet de Chao-hing au Tchö-kiang, Wang Kang connut pour la première fois l'édition sur pierre du *Keng tche l'ou che* parue en 1210 et la fit reproduire par la xylographie. Il résulte donc de là que Wang Kang a vraiment édité aussi le *Keng tche l'ou che*. D'autre part, la note finale de 1237 est également reproduite dans l'édition japonaise; nous pouvons ainsi tenir pour certain qu'il ne s'agit pas d'une annotation manuscrite jointe incidemment par un descendant de Leou Chao à l'exemplaire du palais de Pékin, mais que cette note de 1237 était bien imprimée à la suite de l'édition de Wang Kang. M. Franke, qui ne paraît pas s'être aperçu que Wang Kang avait imprimé le *Nong chou* et le *Ts'an chou* en 1214, admet qu'il imprima le *Keng tche l'ou che* en 1237, date de la note de Leou Chao; mais, sans qu'on puisse le déduire avec certitude, il paraît bien ressortir de la biographie de Wang Kang au *Song che* (chap. 408, fol. 2-4) que ce fonctionnaire lettré ne survécut guère à sa retraite, prise en 1228. Le texte